

Cour 03 : concept de l'entrepreneuriat

Définitions : l'entrepreneuriat est un domaine très complexe pour se limiter à une définition.

L'entrepreneuriat est un processus complexe qui implique la création d'une entreprise. Il peut être défini comme l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Dans le domaine des affaires, on utilise ce terme pour désigner la création d'une activité économique dans le but de répondre à un besoin ou d'atteindre un objectif spécifique.

- **Entrepreneuriat et opportunité d'affaires :** c'est la capacité de créer ou de repérer des opportunités et à les exploiter en réunissant des ressources pour les poursuivre.

Exemple

- La demande croissante de produits biologiques est une opportunité d'affaires pour un entrepreneur qui souhaite créer une entreprise de production de produits biologiques.
- L'adoption croissante des technologies mobiles est une opportunité d'affaires pour un entrepreneur qui souhaite créer une application mobile.

- **Entrepreneuriat et création d'une organisation :** c'est la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes.

Exemple

- Un entrepreneur crée une entreprise en constituant une équipe de personnes et en louant un espace de travail.
- Un entrepreneur crée une entreprise en achetant une entreprise existante.

- **Entrepreneuriat et création de valeur :** c'est un processus permettant de créer une valeur individuelle, sociale ou économique.

Exemple

- Une entreprise crée de la valeur pour ses clients en leur proposant des produits ou des services qui répondent à leurs besoins.
- Une entreprise crée de la valeur pour ses employés en leur offrant un emploi et des perspectives de carrière.

- **Entrepreneuriat et innovation** : l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, elle permet également de différencier l'entrepreneur du propriétaire-dirigeant de PME.

Esprit d'entreprendre et esprit d'entreprise : l'esprit d'entreprendre ne se limite pas à l'entreprise, il est beaucoup plus large et s'applique sur l'individu dans son aptitude de tous les jours (passion, défi, persévérance), quant à l'esprit d'entreprise, il se limite à la sphère économique.

Capacité entrepreneuriale : c'est un ensemble d'éléments innés et d'éléments acquis qui permettent de réussir à accomplir une activité. Il n'y a pas de liste exhaustive mais les capacités entrepreneuriales sont combinées à son contexte (une tâche, une fonction, un rôle). Parmi ces capacités, on peut citer : être responsable, négocier et influencer, communiquer des idées, prendre l'initiative, travailler en groupe, accepter le changement...

L'intrapreneuriat: Issu de « interne » et d'« entrepreneuriat », le terme intraprendre signifie entreprendre au sein d'une organisation déjà existante pour créer de nouvelles activités, de nouvelles unités (service, départements, etc.), de nouveaux produits, ou susciter un renouvellement stratégique de l'entreprise sur la base d'innovations, non pas décidées de manière descendante et hiérarchique par l'entreprise (topdown), mais par un processus émergent (bottom- up).

Processus entrepreneurial : on identifie trois étapes

- **Identifier ou créer une opportunité** : elle peut apparaître lors du changement technologique, politique, sociale ou démographique. Le rôle de l'entrepreneur est de détecter à temps et avant les autres ce changement de situation et de le retourner en sa faveur. Une opportunité peut également être créée et l'entrepreneur n'attend pas son émergence afin de les identifier.

- **Décision d'exploiter une opportunité** : l'entrepreneur doit faire le choix d'exploiter ou non l'opportunité en l'évaluant. S'il opte pour l'exploitation, il doit faire face à des contraintes financière, organisationnelle, commerciale... - -
- **Mode d'exploitation** : il existe deux façons d'exploiter une opportunité ; soit elle est exploitée par l'entrepreneur lui-même en créant une nouvelle organisation, soit elle est vendue à une organisation déjà existante.

Formes de l'entrepreneuriat : L'entrepreneuriat est un vaste domaine qui s'étend de l'entrepreneuriat individuel, motivé par l'intérêt personnel, à l'entrepreneuriat social, qui vise à améliorer la société.

1 - Entrepreneuriat de type Auto-crédation : L'auto-crédation d'emploi constitue généralement une alternative, voire une solution, pour ceux qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi.

2 - Entrepreneuriat non marchand ou social : le principe de base ici est de créer des entreprises dont l'activité économique a été conçue de manière à créer de la « valeur sociale », à mettre en œuvre des solutions innovantes à des problèmes sociaux (dans les domaines de la création d'emploi, du développement durable, de l'environnement, de la santé...).

3 - Entrepreneuriat public : les entreprises publiques et les différents établissements des gouvernements au niveau national ou local, orientés vers le service aux citoyens, constituent l'essentiel de l'entrepreneuriat public. Ils contribuent à la création des ressources collectives nécessaires au développement économique.

Une autre classification existe :

1 - Création d'une entreprise : c'est la création d'activités nouvelles par des personnes n'étant pas déjà chefs d'entreprises. La création d'entreprise se présente sous différentes formes :

- **La création ex-nihilo** : c'est un mode de création qui ne repose sur aucune structure préexistante. Ce type de création repose sur une idée innovante.

- **La création par essaimage ou extrapreneuriat** : C'est la création d'entreprises par des salariés. Ce phénomène concerne en premier lieu des sociétés technologiques et innovantes. En effet, Il s'agit de la création d'une

entreprise à partir de technologies développées essentiellement dans l'organisation. Très souvent, l'essaimé est le responsable d'un service que l'entreprise décide d'externaliser.

Louis Jacques Filion définit trois types d'essaimage :

❖ **Essaimage interne (spin-off)** : Une personne salariée d'une entreprise innovante crée une nouvelle entreprise à partir d'une technologie développée dans cette entreprise..

❖ **Essaimage externe (spin-in)** : Un chercheur indépendant crée une nouvelle entreprise à partir d'une technologie développée par une autre entreprise (innovante).

❖ **Essaimage de sortie (spin-out)** : L'essaimage de sortie est une forme de création d'entreprise qui consiste à créer une entreprise à partir d'une technologie développée par une autre entreprise, mais que cette entreprise ne souhaite plus développer ou exploiter.

• **Création en franchise** : c'est un contrat commercial et juridique par lequel une entreprise appelé le franchiseur s'engage à fournir à une seconde entreprise appelée franchisee un savoir faire, une marque, une formation moyennant rémunération (royalties). Donc ça consiste à imiter un fonctionnement qui existe déjà dans un contexte géographique donné.

• **Création de filiale** : l'entrepreneur crée une entreprise pour le compte d'une autre déjà existante appelée une société mère.

- **La reprise d'entreprise** : c'est reprendre une activité qui existe déjà qui est soit en difficulté soit en bonne santé financière. Reprendre une entreprise peut se faire de plusieurs manières :

• **Management by in (MBI)** : le rachat d'une société par son équipe de direction : un ou plusieurs cadre non actionnaire en collaboration avec des investisseurs spécialisés.

• **Management by out (MBO)** : le rachat d'une entreprise par un ou plusieurs dirigeants repreneurs extérieurs.